

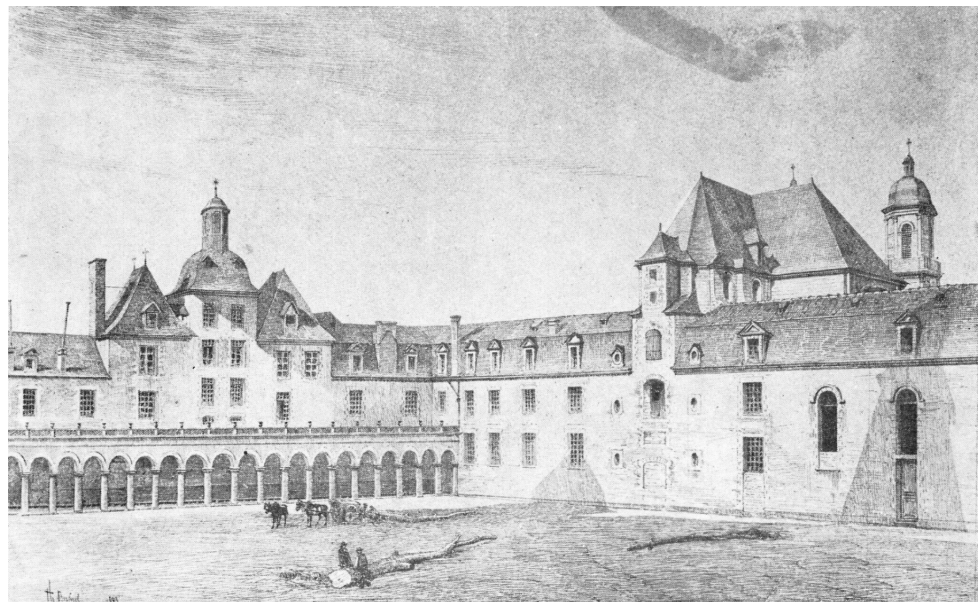
Le temps, enfin, de supprimer au sud de la nouvelle cour de la Chapelle, ce qui restait de la Retraite (l'appartement du proviseur, la lingerie et l'infirmerie, étant transférés dans le grand bâtiment sur l'avenue de la Gare).

En 1881, l'heure était venue de supprimer les derniers arbres qui subsistaient du côté de la Cour des Jeux : le rideau d'arbres qui la masquait aux yeux des promeneurs empruntant la nouvelle rue Toullier, et les douze arbres à l'ombre desquels étaient placés des bancs.

C'est en effet sur l'emprise de cette cour qu'allaient s'élever les premiers bâtiments du lycée reconstruit.

Mais ceci est une autre histoire....

Agnès Thépot



1881

Th. Busnel a dessiné la *Cour des Jeux* depuis le nouveau bâtiment dont l'ombre se profile sur l'ancienne *Chapelle des Messieurs* qui fait alors office de Gymnase.

On est en train de débarder trois des douze arbres qui l'ombrageaient encore.

¹ Maison d'enseignement et de retraites (spirituelles), fondée en 1676 et tenue par des demoiselles séculières 'les dames Budes'. Cette maison de retraites pour femmes a émigré extra-muros, rue Saint-Hélier, vers 1758-1760. (G. Provost, *Les maisons de retraites dans les diocèses de Rennes, Dol et Saint-Malo* ..., SAHIV, 2010).

² Grandes Ursulines dépendant de Paris, vouées à l'enseignement des filles, elles tenaient 6 classes en 1789.

³ Fondée en 1678 par le Recteur du Collège, le R P Jean Jégou qui deux ans après en devient le directeur.

⁴ Soit aujourd'hui du coin de la rue des Carmes jusqu'à la rue Jules Simon. Les Halles Centrales actuelles sont au niveau du cimetière.

⁵ Il s'agit de l'église paroissiale initiale, qui détruite par un incendie accidentel en 1793, sera remplacée 10 ans plus tard, en 1803, par l'ancienne église du Collège.

⁶ En 1762, lors de la dissolution de l'ordre, sur 106 établissements qu'ils dirigeaient, les Jésuites n'avaient que 16 internats situés dans la capitale et dans des villes où leurs pensionnats étaient assurés d'un recrutement aristocratique (Lyon, Poitiers, Clermont-Ferrand...). (Source : M.M. Compère : *Du collège au lycée, 1500-1850*, Coll « Archives » 1985, p 117). Rennes, ville de Parlement aurait pu y prétendre n'était que le Collège dépendait du Corps de Ville et que le contrat avec les jésuites stipulait qu'on y reçût aussi, des enfants pauvres.

⁷ Le pavillon central, (4 étages coiffés d'un toit en carène et sommés d'un clocheton cf p 7) qui signale de loin le Collège, abrite un grand escalier situé à l'intersection du grand corps de logis et de la large aile N/S dite « des cuisines ».

⁸ L'ensemble du plan porte une grande attention au dessin des jardins. Chacun d'entre eux a une décoration particulière. Question : le dessinateur les a-t-il vus puis reproduits, ou largement imaginés après les avoir entrevus ou encore entièrement imaginés ? On peut noter que les jardins des couvents féminins auxquels il n'a sans doute pas eu accès, sont dessinés de manière assez floue ce qui n'est pas le cas des jardins des nobles demeures de la rue de Corbin ni des jardins des Ordres masculins. Je pencherais donc pour une assez grande fidélité, au moins à l'allure générale des jardins visités.

⁹ Le Collège était ouvert de 5h1/2 (6h 1/2 en hiver) à 9h 1/2 du soir (en toutes saisons) et les classes commençaient à 8 h 1/2.

¹⁰ Cf Nicole Renondeau, Paul Fabre *Le collège de Rennes des origines à la Révolution* pp 110-111. Les internes sont hébergés soit dans les annexes que sont l'Hôtel des Gentilshommes (fondé en 1746 par l'abbé Kergus) ou le Petit Séminaire (à gauche à l'entrée dans la rue Saint-Hélier, future Maison de Force) soit dans les pensions privées qui fleurissent autour du Collège.

¹¹ ADIV 5046(10b).

¹² N'oublions pas que jusqu'en 1845 on voit, sur les plans, figurer une « étable » dans la Basse-Cour du Collège.

¹³ Cet escalier monumental figure sur un autre document, datable de 1795, « *Plan figuratif du College (sic) de Rennes* » (AD L 964).

¹⁴ Cité par Yves Rannou, Zola, *le lycée de Rennes dans l'histoire*, p 45, Apogée, 2003.

¹⁵ Même ouvrage, p 56.

¹⁶ Exemple : en 1855 quand le Proviseur touche 4000 F fixes + 2000F éventuels (Primes), le Censeur a droit à 2600 F + 800 F éventuels et l'Aumônier à 2500 F mais sans part variable. (Source : le *Registre du personnel du Lycée impérial*, lycée Zola).

¹⁷ AMR, 2F12657. Ce plan du lycée de P.V. Boullé auquel les archives donnent entre parenthèse la date fantaisiste de (1836) ne peut avoir été fait qu'à cette date : 1845 étant la dernière année où le Musée occupe encore la Chapelle des Messieurs et la première année d'activité comme architecte de la Ville de V.M. Boullé.

¹⁸ Il est amusant de constater que cette disposition « de surveillance » va être recopiée par Martenot lorsqu'il construit le nouvel appartement du Censeur (1^{ère} entreprise : 1882-1887) entre la *Cour des Colonnes* et la *Cour des Grands* (là où sont aujourd'hui les salles d'Histoire-Géo). Cet appartement, dont le dernier occupant a été Madame Bœuf, bloquait la circulation du 1^{er} étage : il a été supprimé en 1994. Ce fut la première intervention de l'architecte Joël Gautier dans le cadre de la rénovation de la Cité Scolaire.

¹⁹ Elle a été amputée de toute sa partie est. Au dessus de cet appartement se trouve la Lingerie et au dernier étage, sous les combles, l'Infirmerie, qui, en 1842, avait été profondément modernisée par l'architecte Millardet.

²⁰ Né en 1797, l'abbé Robert a déjà 61 ans. Nommé dans l'établissement en 1844 il ne prendra cependant sa retraite qu'en 1877, mais –privilège insigne qui s'explique en partie par la démolition proche du vieux lycée – il a gardé la jouissance de son logement, logement où il s'éteint en 1883 au moment où les premiers coups de pioche des démolisseurs retentissent. Sources : *Registre du Personnel et Lycées d'Etat et religion catholique, le aumôniers du lycée de Rennes, 1803-1989*, par Norbert Talvaz.